



Rechercher sur Ouest-France.fr

- MONDE - FRANCE
- RÉGION - COMMUNE
- SPORT
- LOISIRS
- ÉTUDIANT
- ANNONCES
- ENTREPRISES
- SERVICES

En ce moment ► Panama Papers | Loi Travail | NDDL | Ligue des champions | Nuit Debout | Primaires US

Accueil > Bretagne >

Recevez gratuitement notre newsletter
Chaque jour, l'essentiel de l'actualité est dans votre boîte mail

mon.adresse@mail.fr

Je m'inscris !

Linky, le compteur de la discorde

Bretagne - Modifié le 15/02/2016 à 04:00 | Publié le 13/02/2016 à 05:45

écouter



Facebook 9 | Twitter | Google+ 1 | Email icon

Achetez votre journal numérique

Delphine VAN HAUWAERT.

Le nouveau compteur d'ERDF remplace les boîtiers actuels. Mais des voix s'élèvent, dénonçant un risque électromagnétique.

Pourquoi ? Comment ?

À quoi servent les compteurs Linky ?

Ces boîtiers vert pomme remplaceront les compteurs électriques actuels. Il s'agit d'un compteur communicant qui « peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention d'un technicien », explique ERDF sur son site. Grâce à cela, les habitants pourront aussi observer en temps réel leur consommation. Commencée en décembre, l'installation gratuite touchera 90 % des 35 millions de foyers français d'ici 2021.

Que lui reprochent ses détracteurs ?

En pays des Abers, d'Iroise et en presqu'île de Crozon, des voix se font entendre pour dénoncer le système. En cause, le courant porteur en ligne (CPL), « qui émet des radiofréquences au travers du réseau électrique filaire de la maison, créant un champ électromagnétique à proximité », dénonce Annick Boënnec, à l'origine du groupe Facebook Stop Linky Finistère, rejoint par plus de 1 200 personnes. Des ondes qui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), seraient potentiellement cancérigènes. Adeline Goudy, de Milizac, explique avoir souffert « durant une dizaine de jours de maux de tête, vertiges et d'irritabilité. Ensuite, mon corps s'est adapté, mais ce n'est pas mieux pour autant... » Elle remarque aussi des interférences avec

Bretagne

- 20h07 A 300 mètres près, pas de "cars Macron" entre Rennes et Saint-Brieuc
- 19h24 À 80 ans, il fait son baptême de parapente !
- 18h30 Le roi Arthur, star du futur plus grand parc d'attractions de Bretagne
- 17h30 Ligne Quimper-Paris, ce qui va changer
- 19h11 LGV Le Mans / Rennes : tous les nouveaux horaires des TGV

Services Ouest-France

- Abonnés, découvrez vos privilèges
- Abonnés, gérez votre abonnement
- Achetez le journal numérique du jour (0,95€)
- Abonnez-vous à partir de 1€/mois
- La Boutique Ouest-France
- Jeux
- Annonces
- Obsèques / Dans nos cœurs

Les plus lus

Les plus commentés

Jeux Ouest-France

Normandie Impressionniste (10 photos)

Opéra Elektra (EN SUJET DE NEW YORK)

Vente maison Bouin 85 232 000 € (10 photos)

Vente maison Les Moutiers-en-Retz 44 15 000 € (3 photos)

Retrouvez toutes nos offres immobilières

d'autres appareils, notamment « des lampes qui s'allument toutes seules ».

Quelle est la réponse d'ERDF ?

« Ce dispositif a été testé durant plusieurs années par des laboratoires indépendants, indique Didier Fleurant, directeur d'ERDF pour le Finistère. Les études concluent qu'il n'y a pas d'effet sur la santé. » Rappelant que cette décision d'installer les compteurs Linky « émane du gouvernement, pour sécuriser le réseau », le directeur indique que cette technologie CPL « bas débit est déjà utilisée par nombre de foyers équipés du dispositif heures creuses-heures pleines, mais aussi par le modèle le plus sûr des baby-phones ! ». La seule différence avec le système actuel, « c'est que le compteur envoie un message au transformateur pour communiquer les données, mais seulement quelques secondes entre minuit et 6 h ».

Peut-on refuser l'installation ?

« Il n'est pas possible de s'y opposer », répond le directeur. Sur le groupe Facebook, des modèles type de lettre de refus circulent pourtant. Certains maires eux-mêmes les proposent, comme celui de Landévennec. Dans le nord, à Saint-Pabu et Plourin, c'est le principe de précaution qui prévaut dans les bâtiments accueillant le public, surtout jeune. « Il ne s'agit pas de dire si c'est bon au mauvais, car on n'est pas compétent pour ça, précise Antoine Corolleur, maire de Plourin. Nous attendons les résultats d'une étude de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, annoncée pour la fin de printemps. »

A lire aussi sur 20minutes.fr



Une mère laisse un mot et un préservatif à son fils mais fait
(20minutes.fr)



Mort de Jean-Pierre Coffe: Cinq choses que vous ne saviez...
(20minutes.fr)

Tags : [Bretagne](#) - [Finistère](#)

Ailleurs sur le web

Contenus sponsorisés par Outbrain

Recommandé par



Comment produire de l'énergie éco-responsable chez un particulier
(EDF ENR)



Photos - Kate Middleton: ciel, un royal baby bump!
(Gala)



Louis Aliot et le permis de Léa Salamé: la redoutable communication du FN
(Challenges)



Astuce de grand-mère: comment nettoyer son four ?
(Grands-mères.net)



Un simple conseil pour améliorer la vitesse de votre PC !
(OneSafe PC Cleaner)



Jeunes conducteurs : les avantages d'être « conducteur secondaire »
(Le Lynx)

Rennes. Une première Nuit debout, sur l'esplanade Charles-de-Gaulle (Ouest France)

Entreprises : AXA vous accompagne pour mieux vous protéger (AXA Entreprises)

Sud de Rennes. Sa voiture percute une bâtisse, un jeune décède (Ouest France)

Nos Astuces pour des billets d'avion à petit prix (Jetcost)

La Citroën C4 bouscule les stars allemandes (Ouest France Auto)

Nettoyer le clavier d'un ordinateur - Astuce efficace (Grands-mères.net)

Fiche métier Réparateur d'instruments de musique (Ouest France Emploi)

« Panama papers » : les mauvaises affaires offshore de « Dédé la Sardine » (Le Monde)

Pour les femmes, l'achat du logement est plus tardif et plus coûteux que pour les hommes (Ouest France Immo)

Quelle race de chien me correspond ? Je trouve mon chien idéal ! (Le chien idéal)

Lessive pas chère : conseils et astuces (Envie de Plus)